

Modification n° 1 apportée à la DP

Demande de propositions – 1000194561 – Services de révision technique en français

Page couverture avant

A4. DATE DE CLÔTURE DES SOUMISSIONS

Supprimer : 28 janvier 2018

Ajouter : 9 février 2018

A10. PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS

Supprimer : « les soumissions doivent être reçues au plus tard à 14 h 00 (heure de l'Est) le 26 janvier 2018 »

Ajouter : « les soumissions doivent être reçues au plus tard à 14 h 00 (heure de l'Est) le 9 février 2018 »

Section II – Critères et procédures d'évaluation des soumissions

2.2.2 Critères techniques cotés numériquement

C1 Gestion de la production

Supprimer : Nombre maximum de points = 20

Ajouter : Nombre maximum de points = 20 / Nombre minimum de points = 14

C2 Assurance de la qualité

Supprimer : Nombre maximum de points = 25

Ajouter : Nombre maximum de points = 20 / Nombre minimum de points = 17

C3 – Exemples produits par les ressources proposées

Supprimer : Entièrement

Ajouter :

R3	Exemples produits par les ressources proposées	Nombre maximum de points = 45 Nombre maximum de points = 31	Note obtenue	Section pertinente de la soumission (indiquer le numéro de page)
	<p>Pour chaque ressource proposée, le soumissionnaire doit fournir trois (3) exemples faisant état des aptitudes de l'intéressé(e) à la révision de documents techniques ou scientifiques portant en français sur les sciences de la santé, et qui cadrent avec la portée des travaux, en plus des spécimens mentionnés dans le cadre du critère O5.</p> <p>Chaque exemple sera fourni en format Word ou PDF.</p> <p>S'il veut obtenir le nombre maximal de points, le soumissionnaire devra aussi fournir la version anglaise de chaque document soumis.</p>			

Grille d'évaluation du critère n° 3

5	La description fournie est directement liée à l'exigence.
4	La description fournie est directement liée à l'exigence. Très peu d'éléments pertinents mineurs.
3	La description fournie présente de nombreux éléments mais tous ceux-ci ne sont pas pertinents ou similaires à l'exigence et/ou un nombre de facteurs pertinents ne sont pas présents.
1-2	La plupart des éléments de la description fournie ne sont pas pertinents ou similaires à l'exigence.
0	Aucun des éléments de la description fournie n'est pertinent ou similaire à l'exigence.

2.2.2 Critères techniques cotés numériquement

Ajouter :

R4	Années d'expérience additionnelles des ressources proposées	Nombre maximum de points = 10	Note obtenue	Section pertinente de la soumission (indiquer le numéro de page)
	<p>Les ressources proposées du soumissionnaire disposent toutes d'une expérience démontrée allant au-delà des cinq années minimales d'expérience au cours des dix dernières années dans la prestation de services de révision en français de documents techniques ou scientifiques.</p> <p><u>Grille d'évaluation</u></p>			

	<p>Deux (2) points seront accordés à chaque année d'expérience additionnelle allant au-delà des cinq années d'expérience minimales au cours des dix dernières années, jusqu'à concurrence d'un maximum de 10 points.</p> <p>Les années d'expérience sont cumulatives, elles doivent être exprimées en mois et en années et elles ne peuvent se chevaucher.</p>			
--	--	--	--	--